

# Partage de la valeur et actionnariat salarié : avantages et opportunités de ces mécanismes

## Programme de formation

### Objectifs pédagogiques

- Déterminer le champ d'application de chaque mécanisme.
- Mesurer les enjeux financiers et fiscaux de chaque mécanisme.

### Description / Contenu

#### PRÉSENTATION DU DISPOSITIF LÉGAL DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE

- L'Engagement du ou des actionnaires au partage de la plus-value
- Le champ d'application du partage de la plus-value
- La matérialisation du partage de la plus-value au travers de l'abondement
- Le traitement fiscale-social du partage de la plus-value pour l'actionnaire et pour les bénéficiaires
- La description des différentes étapes du mécanisme du partage de la plus-value
- Exemples d'application du partage de la plus-value

#### ACTIONNARIAT SALARIÉ : COMMENT ÇA MARCHE ?

- Les avantages et inconvénients du dispositif pour l'entreprise et pour les salariés
  - Aligner les intérêts des salariés, des actionnaires et des dirigeants
  - Initier une culture entrepreneuriale forte dans l'entreprise
  - Créer une base d'actionnariat stable
- Panorama des dispositifs à disposition des entreprises :
  - Offres collectives dans le cadre du plan d'épargne entreprise
  - Actions gratuites
  - Stock options
  - BSPCE
- Les bénéficiaires
- La fiscalité applicable
- Exemples concrets
- Mise en place à l'international

#### PARTAGE DE LA VALEUR OU ACTIONNARIAT SALARIÉ : QUEL MEILLEUR CHOIX OPÉRER ?

- Selon quels critères choisir ?
- Quels avantages fiscaux ?

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :**

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

**ACCESIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

**Public visé**

- Directeur général, DRH et RRH, secrétaire général, directeur et responsable juridique et toute personne intéressée par la thématique.

**Prérequis**

- Pas de prérequis.

**+ pédagogiques**

- Une approche pratique grâce à des exemples d'application tirés de la pratique de l'intervenante.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

**Intervenante**

- Anne Lemercier, Partner Avocate, Clifford Chance Europe LLP

*Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.*

**Informations pratiques**

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1/2 jour (3,5 heures)
- Horaires : 9 h / 12 h 30
- Lieu : Paris



## Tarifs

- 769,00 €HT\* / 659,00 €HT\*\*

(\*) Tarif pour les non membres France Invest

(\*\*) Tarif pour les membres France Invest

## Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : [formation@franceinvest.eu](mailto:formation@franceinvest.eu)

Dernière mise à jour du programme : 19/11/2024

FRANCE INVEST – 23 rue de l'Arcade, 75008 Paris

Tel : 01 47 20 62 67 – Email : [formation@franceinvest.eu](mailto:formation@franceinvest.eu) – SIRET : 349 165 779 00043

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753117375 auprès du préfet de région d'Ile-de-France